

COMMUNE DE MARCHESIEUX  
REUNION DU 21 JANVIER 2016

**Présents** : Gérard TAPIN, Anne HÉBERT, René LAMAZURE, Roland LEPUISSANT, Virginie POISSON, Sandra DORLÉANS, Maryline MARTIN, Nicole JOUIN, David OURRY, Jean-Marc KUZMIAK, Grégory GAY.

Procuration de Patrick POULLAIN à Jean-Marc KUZMIAK.

**Absents** : Rémi CUCU, Nathalie HÉLAINE, Emilie CARDET.

**AGRANDISSEMENT DE LA STATION D'EPURATION DU BOURG**

Monsieur GASNIER de l'entreprise SOGETI ingénierie présente aux élus l'étude faite en 2009 pour l'extension de la station et l'actualisation de cette dernière.

Le dossier est à constituer que ce soit pour l'étude, les demandes de subvention et les faisabilités.

**Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :**

- **Autorisation de signature des baux de la boulangerie**

**La demande est acceptée par le Conseil Municipal.**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 08/12/2015.

**Délibération n° 2016/01/01**

**LOCATIONS VERBALES 2015**

Le Conseil Municipal fixe le tarif des locations verbales pour l'année 2015 comme suit :

<b>Nom du locataire</b>	<b>section cadastre</b>	<b>superficie</b>	<b>loyer</b>
EARL OURRY OURRY Damien Liliane et Cédric	ZC 9	16a40	13.10 €
	ZC19	1ha10a80	130.05 €
	ZA19	94a20	81.30 €
	ZI123	4ha17a60	234.05 €
	ZD24	2ha89a50	315.00 €
	ZD25	1ha82a10	251.15 €
	ZS142	83a80	109.75 €
Christian OSMONT	ZC14	1ha20a20	94.90 €
Gilles MARTIN	ZP23	2ha34a30	172.30 €
Philippe YON	ZS131	15a10	19.30 €
	ZS132	15a10	19.30 €
	ZS133	15a10	19.30 €
	ZS134	15a10	19.30 €
	ZS135	80a90	106.20 €
GAEC de L'HERBIER (HOUSSIN Michel et Christian)	ZO48	2ha25a20	172.85 €
	ZO48	2ha69a34	206.80 €
	ZO51	2ha27a10	222.90 €

COMMUNE DE MARCHESIEUX  
REUNION DU 21 JANVIER 2016

GAEC de L'HERBIER (HOUSSIN Michel et Christian)	ZP 52	1ha60a80	109.85 €
	ZD64p	3ha16a50	416.65 €
	ZD39p	2ha70a07	336.20 €
	ZD39p	2ha24a06	279.45 €
GAEC DE LA GRANDE HAIRIE	ZP15	27a	38.60 €
Jérôme SEIGNEURIE	ZP49	1ha77a60	125.65 €
	ZP76	83a80	85.40 €
	ZO48p	1ha91a53	210.35 €
EARL DES DEUX AVENUES (LEROY Sylvain et Katy)	ZR65	65a	76.00 €
	ZP82	1ha63a50	136.40 €
	ZP93	18a50	18.70 €
GAEC DE LA BRUCHOLLERIE (LECOEUR Bertrand)	ZI19	39a80	47.35 €
CARDET Emmanuel	ZI98/99/104	80a	38.00 €
	ZI62	2ha70a00	152.20 €
EARL LAVARDE (POULLAIN Eric)	ZI131	5a55	
	ZI134	68a85	96.10 €
Christine HUE	ZB15p	25a	53.45 €
	ZD74	22a72	34.75 €
	ZD76	47a04	71.75 €
	ZD78p	50a00	76.10 €
MOTO CLUB DES MARAIS	ZN71	1ha26a40	168.60 €
EARL HEBERT (HÉBERT Martine)	ZO48p	4ha64a53	553.80 €
	ZO48p	1ha43	133.30 €
PARDIGON Sylvie	ZD52	1ha86a49	217.95 €
ALLAIN Eric	ZO39	98a04	119.50 €
OURRY David	ZM141	1ha94a81	238.95 €
	ZD39p	2ha65a80	371.90 €
	ZD39p	2ha47a57	338.30 €
LADROUE Didier	ZP18	1ha54a20	
	ZP20	1ha46	203.50 €
COMMUNE ST MARTIN D'AUBIGNY les lagunes	ZD23p	3ha24a80	425.00 €

total 7 361.30 €

### **LOGEMENT 2A RUE DU PORT**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Marie-Françoise AUDRAIN en date du 28/12/2015 qui demande la résiliation du bail du logement communal situé 2A rue du Port au 1<sup>er</sup> février 2016.

Elle souhaite louer le logement du 2 C du Presbytère.

**Le Conseil Municipal ne se prononce pas, mais souhaite que des élus prennent contact avec l'administrée et de voir avec elle la solution la plus adaptée à ses besoins.  
Le CCAS peut être saisi pour venir en aide matériellement.**

### **TRAVAUX ENTRETIEN 2016**

Point sur les travaux prévisibles en 2016 retenus :

- Peinture des lampadaires du bourg et équipement en Leds
- Changement portes fenêtres de la médiathèque
- Mur du cimetière
- Extension réseau de chauffage et travaux salle des fêtes
- Entretien des routes

### **POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ATELIER**

Les travaux de l'atelier vont se trouver terminés, les locaux seront visités lors du prochain conseil.

#### **Délibération n° 2016/01/02**

#### **COUVERTURE ESCALIER EXTERIEUR DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Monsieur WATRIN architecte pour la couverture de l'escalier accès extérieur de la mairie.

Celui-ci comporte des plans, une notice explicative et un chiffrage succinct pour l'ensemble des travaux.

L'architecte se charge de déposer le permis de construire.

Les artisans seront contactés afin d'établir des devis précis et ainsi d'inscrire le montant des travaux au budget 2016.

**Après délibération, le Conseil Municipal décide de déposer le permis de construire.**

### **GOUDRONNAGE 2016**

2016 sera la dernière année de participation financière de la Communauté de Communes pour le goudronnage des routes.

Des chemins communaux deviennent prioritaires, la commission les répertoriera.

#### **Délibération n° 2016/01/03**

#### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'association Graine d'imagin'r d'une subvention exceptionnelle pour le remboursement du voyage Patrice Kalla conteur, l'aller-retour Marchésieux –Rennes a été effectué avec un véhicule personnel d'un employé.

Le montant de la subvention demandée est de 72€00.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'accorder à l'association une subvention exceptionnelle de 72€00.**

**Délibération n° 2016/01/04**

**CESSION DU FONDS DE COMMERCE BOULANGERIE**

Le Maire informe le conseil du changement de propriétaire de la Boulangerie au 1<sup>er</sup> Février 2016.

Au titre de la cession du fonds de commerce la Commune de Marchésieux :

- Dispense d'avoir à être appelée officiellement à la régularisation dudit acte, se reconnaissant parfaitement informée du projet de cession,
- Convient que le preneur actuel est à jour du paiement des loyers et charges afférents au bail dont il est question et qu'il n'existe aucun litige ni plus généralement aucune poursuite de leur chef concernant l'exécution des charges et conditions dudit bail,
- Agrée la cession projetée, l'avoir pour agréable et y consentir sans réserve,
- Accepte, en conséquence, la Société 2MBP, en qualité de nouvelle locataire au titre du bail commercial rappelé ci-avant, à compter du jour fixé dans l'acte au titre de la jouissance – par principe envisagée au 10 février 2016, aux lieu et place de Monsieur et Madame Loïc ACHER,
- Dispense que l'acte de cession soit signifié par exploit d'huissier conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil sous la forme d'une copie exécutoire, un original enregistré de l'acte revenant à la Commune de Marchésieux par lettre recommandée avec avis de réception après formalités d'enregistrement.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme les différents points énoncés ci-dessus et autorise le Maire à signer le bail.**

**Délibération n° 2016/01/05**

**ATTRIBUTION DU LOGEMENT 2 C LE PRESBYTERE**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de logement faite par Thomas LESAULNIER.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de lui proposer le logement 2C le Presbytère, fixe le loyer mensuel à 200.00€ + 15.00€ participation chauffage et autorise le Maire à signer le bail qui prendra effet au 4 Février 2016.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Sablière : retour visite de Groupama et du préventeur, nécessité de prendre un ARRÊTÉ municipal au niveau du plan d'eau, faire un courrier en AR à la commune de Saint Martin d'Aubigny sur laquelle elle est située (copie sera adressée à la Préfecture).
- Premiers secours : le SDIS propose formation à 60€ par personne, la Croix Rouge propose une prestation identique, d'autres contacts seront pris
- Maintien du CCAS : le conseil est pour le maintien du budget du CCAS,

***Le prochain conseil municipal aura lieu le 18 février à 20h afin de visiter les ateliers route de Remilly sur Lozon.***